

ARCHIVES ET ÉDUCATION

Les archives, miroir de la société, mémoire de l'humanité

*Une ressource essentielle pour
l'éducation au XXI^e siècle**

Carol Couture

*S'*il est permis de considérer le *Rapport Faure* (Commission internationale sur le développement de l'éducation - «Apprendre à être») comme la réponse éducationnelle aux revendications de la jeunesse des années 1960, ou si l'on veut, comme le résultat d'une volonté de changement exprimée par toute une génération, il n'en demeure pas moins qu'il n'accorde qu'une reconnaissance bien timide à l'*information* en tant que ressource pour l'éducation.

Cette reconnaissance, toutefois, témoigne d'une certaine ouverture que la lecture du rapport autorise à décomposer en trois niveaux:

1. Le niveau spatial: **l'espace**. En déclarant que l'école n'est plus le lieu exclusif de l'apprentissage, les auteurs du *Rapport Faure* affirment sans ambiguïté qu'on peut *aussi* apprendre en lisant les journaux, en regardant la télévision, en consultant les archives ou en fréquentant la bibliothèque.
2. Le niveau temporel: **la durée**. Le rapport rompt avec une conception qui faisait de l'éducation un processus figé, délimité dans le temps, et en fait un acte permanent, une activité continue: «L'éducation tout au long de la vie, dans l'espace et dans le temps».

* L'auteur a rédigé ce mémoire à titre de président de la Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes du Conseil international des Archives CIA/SAE. Le mémoire a été soumis par le Conseil international des archives à la Commission Delors de l'Unesco à l'automne 1994. S'adressant à des non-spécialistes, on ne s'attendra pas d'y trouver des nouveautés, pas plus que de nouveaux concepts. Son originalité réside plutôt dans le fait d'aborder les archives comme une ressource essentielle pour l'éducation. Nous tenons à remercier très sincèrement monsieur Daniel Ducharme, archiviste à l'AUPÉLF. Sans sa précieuse collaboration, ce mémoire n'aurait pu être réalisé.

3. Le niveau technique: **les moyens d'enseignement**. Le rapport favorise l'utilisation des moyens de communication et d'information (journaux, revues, télévision, vidéo, archives, etc.) à des fins pédagogiques, *et ce autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'école*.

Quelque vingt ans plus tard, l'Unesco prenait la décision de mettre sur pied une nouvelle commission dont le thème central était «le rôle de l'éducation comme un facteur d'harmonie dans le contexte de mondialisation croissante de la société humaine». Cette commission – qu'on appelle déjà la *Commission Delors*, du nom de son président, M. Jacques Delors – n'a pas l'intention de remettre en question les conclusions de la commission précédente, mais simplement de tirer des enseignements des multiples expériences qui se sont échelonnées au cours des deux dernières décennies et de poser un regard neuf sur l'éducation au seuil du XXI^e siècle.

Pour les professionnels de l'archivistique que représente le *Conseil international des archives* (CIA), il s'agit là d'une occasion unique d'exprimer à la Commission que:

- *L'information*, en tant que ressource pour l'éducation, est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans les années à venir et que l'ouverture, déjà manifestée par la *Commission Faure*, devra s'accroître de manière à tenir compte de la réalité d'une société en mutation constante qui vit, comme le soulignait avec justesse le XII^e Congrès international des archives (Montréal, 1992), à l'*ère de l'information*;
- *L'information consignée*, c'est-à-dire celle qui concerne directement les spécialistes de l'information, est essentielle à la cohésion sociale, à l'harmonie des hommes et des femmes issus des pays du Nord comme des pays du Sud et que, en cela, elle rejoint les objectifs fondamentaux de toute éducation;
- *L'information organique*, c'est-à-dire celle qui est générée par les organisations et qui, par conséquent, intéresse de plus près les archivistes, est une ressource indispensable pour garantir la démocratie, rendre les gouvernements responsables ("accountable"). Elle est aussi, on le verra, essentielle pour l'éducation en matière de culture, de développement et de recherche.

Mais en présentant ce modeste mémoire, les professionnels de l'archivistique désirent surtout appuyer – dans le domaine spécialisé qui est le leur – les efforts de la Commission dans sa recherche des moyens par lesquels l'éducation peut contribuer à faire régner plus d'harmonie entre les êtres humains. Et c'est en ce sens que, après avoir fait le point sur leur profession, ils établiront la corrélation entre archives et éducation.

LES ARCHIVES COMME INFORMATION

L'être humain éprouve un besoin insatiable d'information. Chacun de ses gestes, chacune de ses décisions repose sur de l'*information*, information sans laquelle sa quête incessante d'absolu, de liberté, de communication, de savoir ou de pouvoir resterait vaine. D'ailleurs, l'information a tellement pris d'importance à ses yeux qu'il a senti le besoin de la consigner sur un support, d'en garder trace. C'est ce qui a donné naissance à l'information documentaire, c'est-à-dire à de l'*information consignée*.

Cette information – *consignée*, donc – est vite devenue une ressource importante sur laquelle les hommes et les femmes ont dû compter pour leurs réalisations, et sa prolifération n'a fait qu'augmenter au cours des âges, atteignant rapidement une courbe de croissance exponentielle. La variété des supports de l'information, de même que les moyens permettant sa diffusion, ont également proliféré à un rythme effarant au cours des dernières années, rendant le recours à l'*informatisation* pratiquement obligatoire pour en effectuer le traitement et la dissémination. Par ailleurs, l'*informatique*, en plus d'être un outil de travail, un moyen permettant aux professionnels de domestiquer le flux incessant de *données informatives*, s'avère aussi une formidable génératrice d'information, rendant les tâches reliées à son traitement de plus en plus complexes. Pour effectuer ces tâches, la société s'est rapidement dotée de spécialistes de l'information tels que les communicateurs, les informaticiens, les bibliothécaires et, bien entendu, les archivistes, lesquels spécialistes travaillent de plus en plus *en concertation* pour faire de l'information un bien accessible au plus grand nombre.

Quelle place les archives occupent-elles dans l'information? En fait, comme tout autre document, le document d'archives est une information consignée sur un support quel qu'il soit. Sa particularité, toutefois, réside dans le fait que cette information, *de par sa nature*, est indissociablement liée à la vie, au fonctionnement de l'organisation qui lui a donné naissance. Par conséquent, elle n'a pas d'existence propre, contrairement au livre d'une bibliothèque par exemple. Les archives, donc, sont de *l'information organique*, c'est-à-dire des documents – quels que soient leur support ou leur âge – produits et reçus par un organisme dans l'exercice de ses fonctions et, en tant que telle, participent au mandat, à la mission et aux activités de cet organisme.

LES ARCHIVES COMME MIROIR DE LA SOCIÉTÉ

Administration ou entreprise, association ou individu, ces dénominations – que par commodité de travail on préfère désigner sous le vocable unique d'*organisation* – sont toutes plus ou moins synonymes aux yeux des archivistes qui les voient du point de vue de *l'information consignée* qu'elles génèrent. À cette information organique – à ces archives, donc – les membres d'une organisation ont besoin de recourir pour accomplir leurs fonctions, pour prendre des décisions, et ce pendant toute la durée de la valeur administrative de ces archives. Pour cette raison – et pour d'autres que nous aborderons plus loin – les archives sont une *ressource* pour l'organisation, au même titre que les ressources humaines, matérielles ou financières.

Comme toute ressource, l'information doit être gérée efficacement si elle veut rendre les services qu'on s'attend d'elle. Prendre une décision importante nécessite souvent de retrouver une information très rapidement, une information qui peut se trouver parmi des milliers, voire même des millions d'autres. C'est pour cela qu'une entreprise qui fait appel à l'archivistique pour assurer la gestion de son information accroît – en diminuant les risques d'erreur – *de facto* la justesse de sa prise de décision et, par le fait même, se positionne mieux sur un marché de plus en plus compétitif.

Mais la pertinence, pour une entreprise, d'intégrer un programme de gestion de l'information organique a déjà été maintes fois démontrée. En rendent compte les centaines d'articles qui s'écrivent chaque année sur le sujet dans les revues scientifiques.

Il s'avère donc inutile d'y revenir dans le cadre du présent mémoire. Par contre, il ne serait pas superflu de rappeler que cette information consignée, si elle n'est pas encore *mémoire* (sa valeur administrative étant toujours en cours), est déjà *miroir* en ce sens qu'elle reflète l'organisation qui la crée. En d'autres termes, les archives sont un produit fidèle des activités humaines, reflétant le degré d'organisation de ceux qui les créent. En ce sens, il n'est nullement exagéré de prétendre qu'elles sont *le miroir de la société*, témoignant de sa complexité au fil du temps.

LES ARCHIVES COMME MÉMOIRE DE L'HUMANITÉ

Les archives, *information organique*, sont le reflet, le miroir de la société. En tant que tel, elles se présentent comme une masse abondante, comme un objet multi-forme – documents papier, visuels, sonores, informatiques ou autres – dont la gestion pose de véritables défis aux archivistes d'aujourd'hui. En effet, pour que ceux-ci puissent en contrôler le flux, en assurer l'accès, ils doivent recourir à une technologie de plus en plus sophistiquée. Leurs défis, toutefois, ne s'arrêtent pas là, car de ces archives, miroir de la société *aujourd'hui*, renaîtront ces mêmes archives, mémoire de l'humanité *demain*. Autrement dit, de cette masse gigantesque d'information générée chaque année par les organisations pour des fins administratives une faible partie – ne dépassant généralement pas les 10% – sera conservée pour des fins de recherche, de témoignage, et tant la quantité que la qualité de ces archives-là résulteront d'un travail d'*évaluation* qui consiste à choisir aujourd'hui ce qui constituera la valeur du patrimoine de *demain*. C'est en cela que réside l'ultime défi auquel font face les archivistes, ces dépositaires de la *mémoire du monde* qui concentrent entre leurs mains *l'avenir du présent et du passé*.

Le rôle que jouent ce que d'aucuns appellent – d'une manière trop réductible, il est vrai – *les archives historiques* est connu. Plus qu'une référence, une source documentaire inestimable pour les historiens et/ou les scientifiques qui les consultent pour leur valeur de recherche et de témoignage, elles représentent la ressource informationnelle par excellence, celle qui permet d'authentifier, d'asseoir sur des bases solides les multiples préoccupations des hommes et des femmes du présent. Pour peu qu'on veuille retrouver une idée, une image, voire une sonorité, on y recourt. Pour peu, encore, qu'on ressente le besoin de retrouver ses assises fondamentales, ou simplement ses racines généalogiques, on y recourt aussi. De ces archives conservées aujourd'hui, qui sont le fondement de la transparence des décisions gouvernementales nul ne sait exactement à quoi elles pourront servir demain. Les citoyens y trouveront la garantie de leurs droits. Les autochtones y puiseront la preuve de leurs droits territoriaux. Une entreprise y recherchera peut-être un logo, un point de départ pour le développement de ses relations publiques. De son côté, un homme de théâtre y repérera sans doute un modèle de costume disparu. Qui sait? Personne... car nul ne peut deviner la nature des recherches que les hommes et les femmes entreprendront dans vingt, cinquante ou cent ans. Par contre, ce dont les archivistes sont certains, c'est qu'on voudra – quelque part dans le temps – reconstituer un événement ou une trame d'événements reliés, un processus décisionnel, et que, pour ce faire, les archives qui auront été dûment évaluées et conservées seront indispensables, voire essentielles.

En déployant tous les efforts possibles pour que l'information organique à valeur de recherche et/ou de témoignage soit conservée dans des conditions acceptables, les archivistes constituent peu à peu la mémoire sociétale, c'est-à-dire la mémoire collective de la société. Si la culture, dit-on parfois, est ce qui reste quand on a tout oublié, alors les archives occupent une grande place dans ce «ce qui reste». Elles sont – ni plus ni moins – *la mémoire de l'humanité*, la référence obligée des générations futures.

Outre leur universalité, les archives – *mémoire collective* – constituent également un aspect non négligeable du patrimoine culturel d'une nation et, en ce sens, jouent un rôle direct dans le renforcement de l'identité nationale. En conséquence, le *facteur archives* revêt une importance singulière dans les pays en voie de développement qui, plus que tous autres, ressentent impérieusement la nécessité de se constituer une identité à laquelle les nombreux peuples qui composent parfois leurs États peuvent se référer. L'Unesco, en mettant sur pied le programme «*Mémoire du monde*», ne s'y est d'ailleurs pas trompé: la mémoire collective, que représente l'information consignée – dont les archives –, «préserve l'identité culturelle de chaque nation et sa possibilité de participer à l'échange culturel mondial».

LES ARCHIVES ET L'ARCHIVISTIQUE COMME CHAMP DE SAVOIR ET DE RECHERCHE

En partant de la notion d'*information* pour aboutir à celle d'*information consignée*, et d'*information consignée* pour arriver à celle d'*information organique*, et en distinguant les deux valeurs intrinsèques des archives (la valeur primaire, ou administrative, et la valeur secondaire, ou de recherche), nous avons démontré à plus d'une reprise au cours de ce mémoire la complexité croissante des tâches que les archivistes d'aujourd'hui sont appelés à assumer. Ces derniers, résolument multidisciplinaires, ouverts aux disciplines contributives telles que la bibliothéconomie et les sciences de l'information, l'histoire, l'administration, l'informatique et les communications, doivent développer une capacité d'intervention efficace auprès d'une administration en détresse devant la masse d'archives qu'elle produit chaque année et auprès du chercheur en quête d'information. Bien qu'il subsiste encore dans certaines régions du monde, le temps de l'archiviste qui considérait l'archivistique comme discipline auxiliaire de l'histoire, sans être totalement dépassé, est néanmoins en voie de se raréfier, cette approche tendant à se nuancer avec les années. En fait, les archivistes de l'*ère de l'information* vont plus loin: ils doivent être en mesure d'intervenir sur l'ensemble des supports d'archives et leur champ d'activité doit couvrir tout le cycle de vie des documents. Par ailleurs, afin de garantir l'accès à l'*information intégrale*, ils doivent aussi sans cesse recourir aux technologies de l'information, technologies qu'ils doivent par conséquent s'approprier, voire modifier en accord avec leurs besoins. Enfin, ils doivent assumer la portée morale de leur pratique, notamment en ce qui a trait à l'*évaluation* de l'information destinée à être conservée et diffusée.

Si l'archivistique est une pratique aussi ancienne que l'objet (les archives) sur lequel elle intervient, elle n'en est pas moins une discipline – c'est-à-dire un champ d'études, d'enseignement et de recherche – relativement récente. En effet, il n'y a pas si

longtemps que des programmes de formation universitaire, remplaçant peu à peu une *formation sur le tas* souvent réservée aux historiens, ont été mis sur pied dans plusieurs universités et établissements d'enseignement supérieur, et ce dans le but de répondre adéquatement aux nouvelles exigences d'une profession en transformation constante. De son côté, l'Unesco, en collaboration avec le CIA, inaugurerait son programme d'Études RAMP en 1979, lequel est principalement destiné à garantir une formation de pointe aux professionnels des pays en voie de développement qui ne disposent pas forcément des ressources nécessaires à l'organisation de programmes de formation adaptés à ces exigences. Nous en voulons aussi pour preuve l'existence de *la Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes* du CIA qui a pour mission de s'intéresser aux programmes d'enseignement et à la recherche en archivistique. Aujourd'hui, dans plusieurs pays du Sud et du Nord, la formation en archivistique s'intègre harmonieusement à l'enseignement des sciences de l'information, ce qui ne peut que favoriser une approche globale plus apte à répondre aux besoins actuels de la *société de l'information*.

C'est en effet pour satisfaire les demandes d'information de cette société confrontée, comme l'a souligné M. Delors, aux trois crises les plus percutantes de notre temps – crises économique, téléologique et morale – que les archivistes reçoivent une formation de plus en plus adaptée aux conditions de l'heure. En retour, ils façonnent des matériaux utiles à leurs contemporains en transformant les archives en ressource essentielle non seulement pour les organisations, *mais aussi pour l'éducation*. Mais ce que les archivistes, de plus en plus préparés à l'archivistique contemporaine, apportent à la société ne suffit pas toujours à s'en faire reconnaître: encore leur faut-il la convaincre, en se livrant à un travail de sensibilisation constant, de l'importance des ressources qu'ils entendent mettre à la disposition du plus grand nombre.

LES ARCHIVES COMME RESSOURCE POUR L'ÉDUCATION

Dans le rayon d'influence qui est le sien, les archives peuvent contribuer – en tant que ressource informationnelle – à l'éducation pour le XXI^e siècle, et ce par le biais des quatre pistes de réflexion sur les six qui ont été élaborées par la *Commission Delors*.

1. *Éducation et culture*: Les archives, comme *mémoire de l'humanité*, constituent une ressource dont la pertinence a été maintes fois démontrée au cours de ce mémoire. Dans la mesure où elles renvoient aux notions de patrimoine, de témoignage du passé, d'authenticité et d'identité nationale, elles se positionnent à l'avant quant «il s'agit d'éviter un déracinement total de l'individu». Si l'éducation au XXI^e siècle doit conduire à la culture, les archives sont alors un moyen privilégié pour y accéder.
2. *Éducation et cohésion sociale*: En renforçant l'identité nationale des jeunes nations, en leur révélant les traces de leurs traditions souvent minées par la *modernité*, les archives peuvent constituer une ressource susceptible de jouer un rôle positif dans la cohésion de la société, surtout pour les pays composés de nombreuses communautés ethno-culturelles. Car les archives, comme *miroir de la société*, reflètent les activités des hommes et des femmes sans égard

pour leur appartenance ethnique, leur foi religieuse ou la couleur de leur peau et, comme *mémoire de l'humanité*, leur rappellent qu'ils constituent une nation bénéficiant d'un patrimoine culturel commun. Ainsi jouent-elles un rôle d'harmonisation entre les habitants d'un même espace, rejoignant en cela les finalités mêmes de l'éducation.

3. *Éducation et développement*: Si la gestion des archives est une pratique qui permet une efficacité administrative accrue pour les organisations du Nord, il ne fait aucun doute qu'elle peut jouer le même rôle pour celles du Sud, appuyant d'emblée leurs efforts pour trouver un équilibre entre *éducation, progrès et développement*. En mettant sur pied son *Programme RAMP* – dont l'objectif premier est de «favoriser, en y contribuant, la prise de conscience et la compréhension totales de la valeur et de l'utilité des documents et des archives en tant que ressource d'information de base, pour ce qui est, notamment, de *la planification et du développement national...*» – l'Unesco l'a fort bien compris. Le CIA en a fait autant en créant sa *Section pour l'enseignement de l'archivistique et la formation des archivistes*.
4. *Éducation, recherche et sciences*: Revenir sur l'importance des archives pour la recherche – leurs principales raisons d'être une fois leur valeur administrative périmée – serait une redondance aussi fastidieuse qu'inutile. Rappelons simplement que les archives ne sont plus exclusivement une source fondamentale pour la recherche en histoire, mais que plusieurs disciplines des sciences sociales et appliquées, des arts et des lettres, y recourent tant pour y asseoir leurs fondements que pour y assurer leur continuité. Des exemples concrets de ce recours ont été maintes fois donnés dans le présent mémoire.

CONCLUSION

Le 30 octobre 1992 au siège de l'Unesco à Paris, Monsieur Jacques Delors, président de la *Commission internationale de l'éducation pour le XXI^e siècle*, terminait une importante allocution par les propos suivants: «Certes, je le sais, l'éducation ne peut pas tout mais elle recèle un trésor, celui des connaissances sur elle-même que l'humanité a accumulées pendant des siècles et dont le meilleur doit être transmis aux générations futures». Dans la continuité de ce qu'avait fait la *Commission Faure* avant elle, la *Commission Delors*, en concluant en ces termes, témoigne d'une ouverture beaucoup plus significative à la reconnaissance de l'information – consignée et organique – en tant que ressource essentielle pour l'éducation.

En fait, la conclusion de Monsieur Delors contient en filigrane le rappel des trois grandes fonctions de l'archivistique moderne, fonctions sans l'accomplissement desquelles l'information consignée et organique ne saurait constituer une ressource pour les hommes et les femmes de demain:

1. *L'évaluation*: pour que le *trésor*, c'est-à-dire les «connaissances sur elle-même que l'humanité a accumulées pendant des siècles», soit transmis aux générations futures dans ce qu'il y a de *meilleur*, les archivistes doivent effectuer *aujourd'hui* les tâches relatives à l'évaluation de l'information consignée et organique qui sera conservée pour *demain*.

2. *La conservation*: pour que le *trésor* soit transmis, encore faut-il qu'il soit conservé dans des conditions qui permettent sa pérennité. Pour des raisons évidentes de coût, ces conditions sont plus difficiles à réunir au Sud qu'au Nord. Par ailleurs, la variété des supports de l'information (papier, visuel, sonore, informatique, etc.) pose de nouveaux défis à l'archivistique moderne. Toutefois, en mettant à sa portée les moyens technologiques appropriés, elle sera pleinement en mesure de poursuivre l'accomplissement de cette tâche fondamentale.
3. *La diffusion*: enfin, pour que l'évaluation et la conservation de l'information consignée et organique soient *efficaces, rentables*, cette dernière doit faire l'objet d'une diffusion susceptible d'en permettre l'accès au plus grand nombre. On pense ici aux clientèles intéressées par la chose administrative de même qu'à celles qui constituent les chercheurs de tous horizons.

En accomplissant ces fonctions, en assumant ces tâches dans le souci constant de travailler pour demain, les archivistes d'aujourd'hui rendent possible l'utilisation de *l'information organique* à des fins éducatives. Qu'on leur donne simplement les moyens de continuer à mettre à la portée des hommes et des femmes cette immense richesse que constituent les archives – *miroir de la société, mémoire de l'humanité*.

Carol Couture

L'auteur est professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.